

TOURAINÉ  
INGÉNIÉRIE



# Le Guide

Retrouvez tous les renseignements sur  
[www.touraine-ingenierie.fr](http://www.touraine-ingenierie.fr)



# Sommaire

ÉDITO 3

PRÉSENTATION 4

TOURAINÉ INGÉNIERIE 6

**I / LES PROJETS  
DE LA COLLECTIVITÉ 8**

**1 - LE PATRIMOINE BÂTI**

Présentation générale ..... 10  
Réalisations ..... 11

**2 - L'ESPACE PUBLIC**

Présentation générale ..... 14  
Réalisations ..... 15

**3 - LA VOIRIE ET LES RÉSEAUX DIVERS**

Présentation générale ..... 18  
Réalisations ..... 19

**4 - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET L'ENVIRONNEMENT**

Présentation générale ..... 23  
Réalisations ..... 24

**5 - LA SOLIDARITÉ**

Présentation générale ..... 28  
Réalisations ..... 29

**6 - L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

Présentation générale ..... 32  
Réalisations ..... 33

**II / LE FONCTIONNEMENT  
DE LA COLLECTIVITÉ 38**

**1 - LES FINANCES**

Présentation générale ..... 40  
Réalisations ..... 41

**2 - LA COMMANDE PUBLIQUE**

Présentation générale ..... 44  
Réalisations ..... 45

**3 - L'URBANISME ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE**

Présentation générale ..... 48  
Réalisations ..... 49

**4 - LES SYSTÈMES D'INFORMATION**

Présentation générale ..... 51  
Réalisations ..... 52

**III / OUTILS &  
SERVICES 54**

E-portail ..... 56  
E-subventions ..... 57  
Le Système d'Information Géographique - SIG ..... 58  
L'archéologie préventive ..... 60  
Le Laboratoire routier ..... 62  
Les Archives départementales ..... 64  
Le Laboratoire de Touraine ..... 66

**LES PARTENAIRES 68**

**INDEX 70**

# Édito



## De la Maison des Maires à Touraine Ingénierie

**Jean-Gérard Paumier**

*Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire*

**E**n 1985, dans la foulée de la première décentralisation, André-Georges VOISIN, Président du Conseil Général et de l'association des Maires, créait la Maison des Maires : elle accueillait, sous un même toit, le service d'accueil et de conseil de l'association des Maires, le Centre de Gestion et le CNFPT, ces trois services ont grandi depuis et, ont aujourd'hui chacun leurs locaux.

En 2017, le Conseil départemental, avec ses 2500 salariés, regroupe presque tous les métiers territoriaux. La collectivité veut apporter avec « Touraine Ingénierie » une aide nouvelle aux communes et intercommunalités ; l'objectif est de répondre à la demande des maires, pour les aider et conseiller dans le montage de leurs projets dans différents domaines.

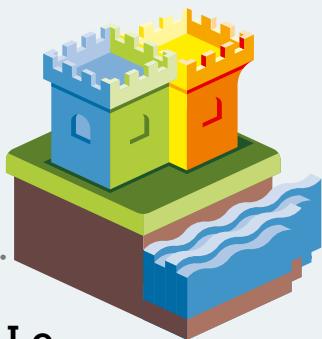
De nombreux partenaires accompagnent le Conseil départemental dans cette démarche de mutualisation des compétences et des moyens à leur service.

Ce guide « Touraine Ingénierie » souligne le partenariat technique que le Conseil départemental souhaite nouer avec les communes et intercommunalités d'Indre-et-Loire, en complément de ses aides financières du Fonds Départemental de Solidarité Rurale et du Fonds Départemental de Développement.

*Bien cordialement*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Paumier', written below the text 'Bien cordialement'.

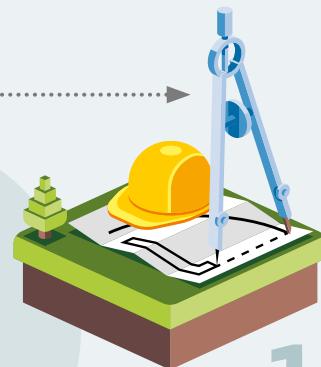
# TOURAINNE INGÉNIERIE c'est...



**Le  
Département  
d'Indre-et-Loire,**  
*ses 23 Directions  
opérationnelles et  
ses partenaires*

## **Des compétences mobilisables**

Réseaux, bâtiments, archéologie, voirie, foncier, informatique, juridique, bibliothèques, archives, laboratoires, finances, personnes handicapées, insertion, personnes âgées, marchés publics, tourisme, petite enfance, environnement, aménagement urbain.



## **CAUE**

Conseil en Architecture,  
Urbanisme  
et Environnement

**BUDGET : 560 K€\***  
**Participation CD :  
520 K€\***

1



2

## **ADAC**

Agence Départementale  
d'Aide aux Collectivités

**BUDGET : 540 K€\***  
**Participation CD :  
395 K€\***

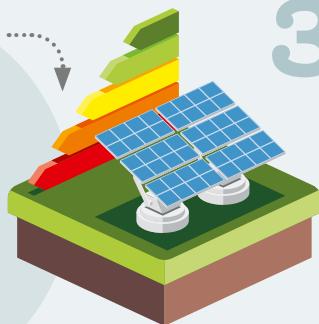


**OFFRE DE SERVICES  
POUR LES COLLECTIVITÉS**

### ALEC

Agence Locale  
de l'Énergie et du Climat

**BUDGET : 600 K€\***  
**Participation CD :**  
**80 K€\***



### ADT

Agence  
Départementale du  
Tourisme

**BUDGET : 1,53 M€**  
**Participation CD :**  
**1,25 M€**

4



### SATESE

Syndicat d'Assistance  
Technique pour l'Épuration  
et le Suivi des Eaux

**BUDGET : 1,5M€**  
**Participation CD :**  
**100 K€\***



### Autres partenaires recensés

Chambres consulaires,  
services de l'État, Bailleurs sociaux  
de logement, Agence de l'Eau Loire  
Bretagne, Centre de Gestion, Parc  
Naturel Régional Loire Anjou  
Touraine, Association des Maires  
d'Indre-et-Loire, etc.

### SDIS

Service Départemental  
d'Incendie  
et de Secours

**BUDGET : 35,6 M€**  
**Participation CD :**  
**29 M€**



# Touraine Ingénierie

---

## UN DÉPARTEMENT GARANT DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

**L**es transformations institutionnelles de ces dernières années ont profondément modifié les périmètres et la répartition des compétences des collectivités locales. Ce qui a conduit, notamment les EPCI, à se réorganiser pour répondre à de nouvelles exigences. Néanmoins, dans un contexte budgétaire contraint, chaque entité territoriale ne peut disposer de l'ensemble des compétences juridiques, administratives, techniques et méthodologiques nécessaires à l'analyse de ses besoins et à la réalisation de ses projets.

L'abandon, en 2014, de l'ingénierie de proximité — réalisée jusqu'alors par les services de l'État, pour les communes, dans le cadre de l'Aide Technique de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) — a fragilisé et isolé les plus petites d'entre elles, qui ne disposent pas toujours de ressources humaines et financières suffisantes.

**C'est dans ce contexte que le Conseil départemental, partenaire historique des collectivités locales, a souhaité renforcer le rôle de solidarité territoriale que lui a conféré la loi.**

**En créant « Touraine Ingénierie », le Département met à disposition des acteurs du territoire, les méthodes, les outils et dispositifs qui permettent la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets et ce, sur des domaines qui n'ont pas, ou peu, été investis par l'offre d'ingénierie privée.**

Tout en restant ambitieuse, cette ingénierie de proximité a été construite de façon pragmatique et opérationnelle, faisant l'objet d'une large concertation avec les acteurs locaux (élus, directeurs des services, partenaires...). Elle répond à quatre grands principes :

- **Simplicité** : apporter une grille de lecture simple et unique des missions d'ingénierie publique disponibles sur le territoire, à travers la constitution d'un guide de l'offre et d'un guichet unique ;
- **Subsidiarité et complémentarité** : cette offre s'appuiera à la fois sur les acteurs locaux qui œuvrent déjà sur le champ de l'Ingénierie et sur les compétences internes des services du Conseil départemental ;

- **Partenariat** : de nombreux partenaires externes ont exprimé le souhait d'être associés à cette démarche pour consolider leurs activités et mieux les contextualiser dans une approche pluridisciplinaire ;

- **Solidarité territoriale** : « Touraine Ingénierie » a vocation à répondre principalement aux besoins des petites collectivités, communes ou intercommunalités, dont les ressources techniques, juridiques ou financières, sont insuffisantes.

## Le guide de l'offre d'ingénierie

Le guide de l'offre d'ingénierie est le fruit d'une concertation engagée avec les collectivités locales (EPCI et communes), les partenaires institutionnels (ALEC, ADAC, CAUE, ADT, SATESE, services de l'État...) et les directions du Conseil départemental.

Cette phase de co-construction a mis en évidence la nécessité d'une approche globale et pluridisciplinaire de l'ingénierie intégrant les enjeux de développement durable (plutôt qu'une approche par compétences) attendue par les communes et les intercommunalités, notamment en amont du démarrage d'une opération.

**Ce guide a donc pour objectif d'appréhender l'ingénierie publique mobilisable plutôt que d'en traduire l'exhaustivité. C'est ainsi que sont présentés dix grands thèmes transversaux, avec quelques exemples venant illustrer les prestations potentielles.**

## Coordination de l'offre en ingénierie

« Touraine Ingénierie » ne se substitue pas aux structures existantes œuvrant déjà sur ce champ de compétence, mais assure l'animation et la coordination de l'ensemble des acteurs. Les dispositions contractuelles existantes entre les collectivités et les partenaires du Département restent inchangées. Une instance technique de coordination regroupant les directeurs de l'ADAC, du CAUE, de l'ALEC et l'ADT permettra de renforcer l'efficacité et la concertation.

## L'animation de l'ingénierie

Au-delà de l'offre de services, la concertation engagée a fait émerger des besoins spécifiques en matière d'animation de réseaux et de connaissance du territoire.

Il s'agit d'abord de rompre l'isolement des collectivités et de favoriser l'intelligence collective. Face à cette attente, la mise en place des conférences départementales des territoires (CDT) pour les élus, et la création des ateliers de l'ingénierie pour les DGS et agents des collectivités, constituent une première réponse et permettent des échanges sur des thématiques particulières et d'actualité.

Ces dispositifs seront complétés par la mise à disposition de données, d'informations et d'études relatives à la connaissance du territoire, à travers le e-portail internet dédié à l'ingénierie, ainsi que par le déploiement de son système d'information géographique (SIG) aux collectivités qui le souhaitent.





# I LES PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ

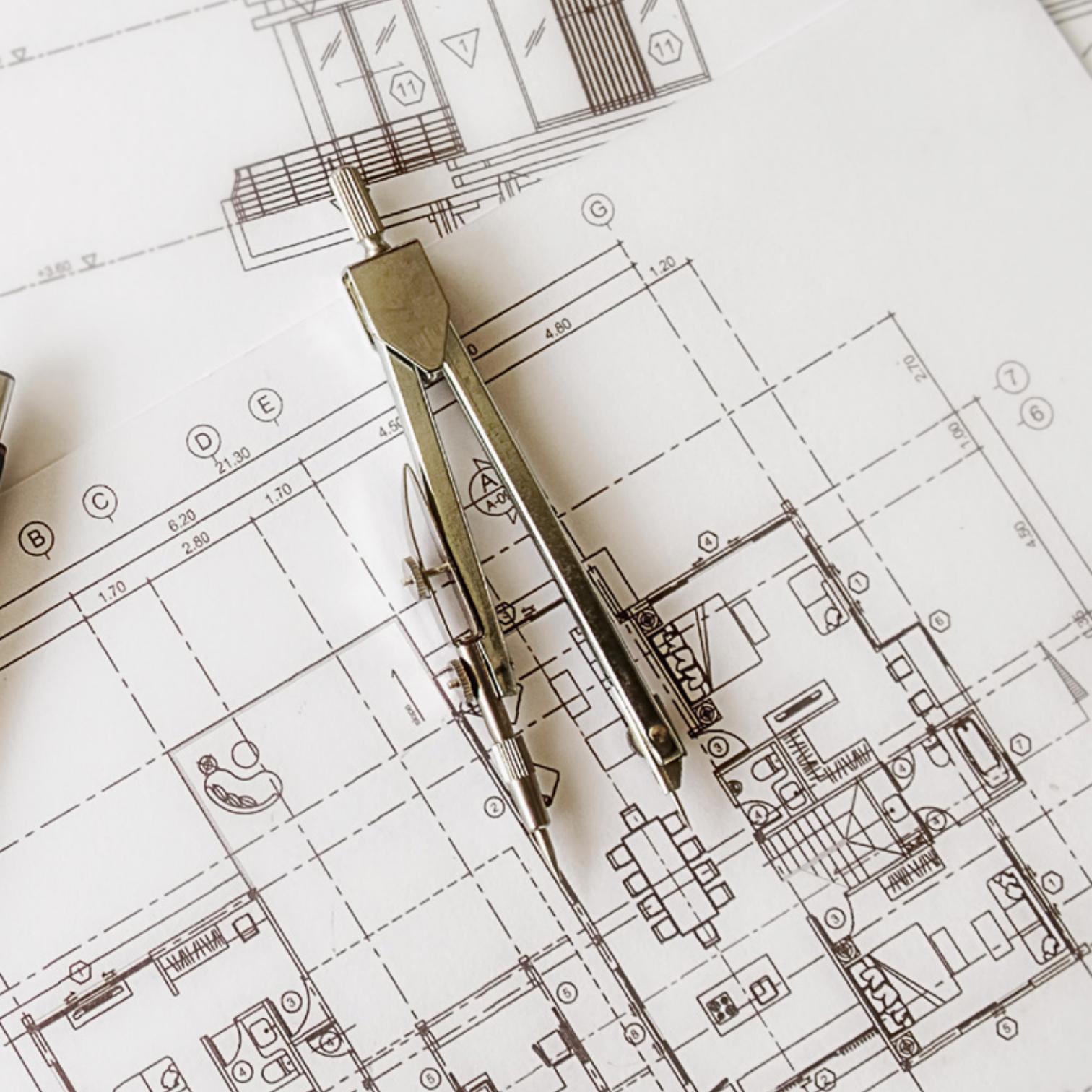
*LA RÉALISATION DE PROJETS  
D'INVESTISSEMENT EST AU CŒUR DE  
L'EXERCICE DU MANDAT LOCAL*

Pour répondre aux besoins de sa population, renforcer l'attractivité de son territoire ou simplement adapter l'espace public aux nouvelles références et normes de la vie quotidienne, les collectivités doivent faire preuve d'ambition, autant que de réalisme.

Dans un cadre financier toujours plus contraint, faire coïncider les aspirations légitimes de développement avec des moyens limités relève du défi. L'enjeu consiste non seulement à faire preuve de lucidité dans la prise de décision, mais

aussi à privilégier une approche méthodique et économe dans la réalisation, tout en respectant les prescriptions légales.

**Du lancement de la réflexion à la mise en œuvre du projet, « Touraine Ingénierie » vous apporte conseil et expertise pour le mener à bien, qu'il concerne le patrimoine bâti, la voirie et les réseaux divers, ou encore un espace public.**



# 1

## LE PATRIMOINE BÂTI

*Élaborer avec les collectivités une stratégie patrimoniale performante*

Écoles, mairie, équipements sportifs, techniques, culturels, logements... Le patrimoine bâti des collectivités s'est considérablement enrichi au rythme des transferts de compétences et présente une grande variété d'usages.

C'est un enjeu majeur que de pouvoir l'adapter aux nombreuses normes qui règlementent les établissements (recevant du public ou des travailleurs), d'assurer la sécurité du public qui le fréquente, ou d'en limiter les charges de fonctionnement.

À cet impératif d'entretien, s'ajoute la nécessité de construire des bâtiments qui répondent aux besoins des habitants ou de rénover un patrimoine historique, véritable créateur de richesse pour le territoire.

**Grâce à son réseau de compétences, « Touraine Ingénierie » peut accompagner les collectivités à chaque étape de leur projet de rénovation ou de construction, que ce soit sur le plan méthodologique, technique, juridique, financier ou environnemental.**

### Les enjeux

- Connaître l'état de son patrimoine
- Préserver, valoriser le patrimoine pour accueillir de nouveaux usages
- Améliorer la performance thermique des bâtiments
- Lutter contre le changement climatique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre
- Diminuer les charges de fonctionnement associées au bâtiment
- Améliorer la qualité de service et de confort (accessibilité des PMR)
- Conforter l'activité commerciale
- Créer une nouvelle offre de logements
- Rénover et promouvoir le patrimoine historique pour stimuler l'attractivité de la commune

### → Le périmètre du service

- Administratif, Scolaire, Sportif, Historique (classé/inscrit), Petit patrimoine
- Culturel
- Accueils de jeunes enfants, Santé
- Commerces, Pépinières d'entreprises, Ateliers d'artisans
- Bâtiment à vocation sociale
- Restauration collective
- Logement

LE PATRIMOINE BÂTI

## L'installation d'un commerce



MAINTENIR  
DES SERVICES  
POUR DYNAMISER  
SON TERRITOIRE



Commerces - Commune de CHÉDIGNY

### CONTEXTE

Le dernier commerce de la commune n'a pas trouvé de repreneur, la privant ainsi de toute offre commerciale de proximité essentielle à la vie du village. Cette situation oblige les ménages à se déplacer vers des périphéries urbaines pour faire leurs courses, freine la croissance démographique du village et peut contribuer à l'isolement des personnes âgées en rupture de lien social.

Un local est disponible, mais nécessite une rénovation pour accueillir un commerce de proximité.

### Vos objectifs

- Redonner de l'attractivité à la commune
- Créer une centralité commerciale afin d'animer et revitaliser le centre-bourg
- Conforter l'activité commerciale et permettre l'installation de nouveaux commerces
- Favoriser la sauvegarde, la création et le développement de commerces de proximité
- Préserver et valoriser le patrimoine communal
- Favoriser l'accueil touristique et apporter un service de proximité aux habitants

### Notre accompagnement et nos propositions

- Mise en relation et contacts partenariaux : Chambres consulaires, réseaux professionnels...
- Étude de faisabilité : données géolocalisées sur l'offre commerciale du territoire, son évolution démographique...
- Avis sur les plans d'aménagement : accessibilité, ergonomie, économies d'énergie...

LE PATRIMOINE BÂTI

# La construction de logements à destination des personnes âgées



EHPAD - Commune de TOURS

## LE LOGEMENT EST UN BESOIN POUR TOUS

### CONTEXTE

Soucieuse de proposer aux personnes âgées un habitat de qualité, associant à la fois confort et environnement propice à l'épanouissement, la commune souhaite s'engager dans une réflexion autour de la restructuration du cœur du village, en faveur de l'habitat intergénérationnel.

En effet, la problématique de l'isolement social touche de plus en plus de personnes vulnérables.

### Vos objectifs

- Créer une nouvelle offre de logements répondant aux besoins des habitants et notamment des populations les plus fragiles
- Proposer aux seniors un logement individuel, dans un environnement sécurisant, dans le but d'un maintien ou d'une amélioration de l'autonomie
- Favoriser les échanges inter-générationnels
- Rompre avec la solitude et diminuer les risques liés à l'isolement
- Éviter ou retarder l'entrée en EHPAD
- Conforter l'activité commerciale

### Notre accompagnement et nos propositions

- Mise en relation des partenaires
- Conseil en matière de méthode et retour d'expériences sur des programmes similaires
- Informations sur les dispositifs de financements et obligations réglementaires
- Conseils sur les documents stratégiques de planification
- Assistance au suivi de travaux

LE PATRIMOINE BÂTI

# La rénovation d'une salle polyvalente



REDONNER UN  
NOUVEL ÉLAN AU  
DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL ET DE  
LOISIRS DE LA  
COMMUNE

## CONTEXTE

La commune dispose d'une salle polyvalente qui ne remplit plus ses fonctions, étant devenue vétuste et énergivore. Avec les nouvelles réglementations concernant l'accessibilité et la mise aux normes des bâtiments publics, la salle actuelle présente de sérieux défauts. Toutefois, après concertation avec les associations, les techniciens et les élus, il a été fait le choix de rénover plutôt que de construire un nouveau bâtiment.

## Vos objectifs

- Rendre le bâtiment plus fonctionnel et accessible aux personnes à mobilité réduite
- Optimiser et mutualiser les espaces
- Compléter l'offre locale
- Augmenter la fréquentation et permettre notamment les rencontres entre les habitants
- Revaloriser un bâtiment communal
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment, avec la mise en place d'énergies renouvelables
- Réduire les dépenses de fonctionnement
- Valoriser le patrimoine communal

## Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil, diagnostic et relevés sur place
- Étude de faisabilité avec propositions graphiques
- Réalisation d'un bilan énergétique
- Recherche de financements, assistance au montage de dossiers de demandes de subventions
- Conseil sur les visites périodiques obligatoires



Rénovation d'une salle polyvalente - Commune de TAUXIGNY

# 2

## L'ESPACE PUBLIC

*L'attractivité des villes est devenue un facteur clé de compétitivité*

Centre-bourg, zones de loisirs, aire de covoiturage, cimetière... L'espace public doit répondre à une multiplicité de fonctions et d'usages.

Ses qualités fonctionnelles, paysagères, environnementales, sécuritaires ou simplement pratiques sont déterminantes pour une commune, en termes d'attractivité démographique, économique et touristique, de cadre de vie pour ses habitants.

Restructurer un espace partagé par tous constitue toujours un projet d'envergure, dont la réussite dépend de nombreux facteurs. Mais la valorisation d'un espace public passe avant tout par la concertation avec les usagers, afin de créer des espaces conviviaux qui suscitent les rencontres, valorisent et dynamisent l'économie (activités, commerces, services et loisirs...).

**Ce type de projet doit prendre en compte toutes les contraintes liées au site et aux usages, en intégrant la réglementation, notamment sur la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).**

### Les enjeux

- Préserver et valoriser le patrimoine pour accueillir de nouveaux usages
- Revitaliser le centre-bourg
- Conforter l'activité commerciale
- Améliorer la qualité de service et de confort
- Garantir le confort et l'accessibilité de l'ensemble des usagers
- Inscrire l'aménagement dans une logique de développement durable et de respect de la biodiversité
- Préserver des zones de contact entre le bâti et son environnement naturel, dans le cadre d'aménagement d'espaces verts
- Anticiper les coûts de maintenance dès la conception
- Assurer un lien social collectif
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Permettre la cohabitation entre les divers usages et usagers
- Redonner de l'attractivité au territoire
- Promouvoir le tourisme

### → Le périmètre du service

• Aménagement : d'une place, d'une entrée de ville, du centre-bourg, de sécurité, de voies douces, d'une aire de covoiturage, de guinguettes, de parcs, jardins et squares...

• Réhabilitation de zones d'activités, artisanales ou commerciales, de friches, mais aussi de cimetière, d'aire d'accueil des gens du voyage.

## L'ESPACE PUBLIC

**L'aménagement d'une place**

Aménagement d'une place – Commune du LOUROUX

LE PARTAGE DE  
L'ESPACE PUBLIC  
IMPLIQUE DES  
ENJEUX DIVERS ET  
VARIÉS

**CONTEXTE**

L'espace public est un lieu de vie collectif, de mixité sociale et de continuité urbaine. Offrir un cadre de vie de qualité est un atout fondamental pour le développement local. Il s'agira de valoriser les espaces publics existants conciliant la concertation à travers les usages des habitants et l'intégration d'une démarche de développement durable.

**Vos objectifs**

- Redonner de l'attractivité à la commune
- Redonner de l'espace et une cohérence au centre-bourg
- Favoriser l'accès aux commerces et services
- Faciliter les déplacements (piétons, cyclistes, automobilistes) et adapter le stationnement aux besoins
- Inscrire l'aménagement dans une logique de développement durable
- Requalifier la végétation, le mobilier et l'éclairage public
- Créer un lieu agréable à parcourir

**Notre  
accompagnement  
et nos propositions**

- Concertation avec les habitants et les usagers
- Étude d'opportunité, orientations d'aménagement
- Comptages routiers et relevés de vitesse
- Réalisation d'un diagnostic sur les réseaux, les déplacements et les cheminements doux
- Élaboration d'esquisses
- Études détaillées
- Assistance au suivi de travaux



L'ESPACE PUBLIC

## L'aménagement d'une aire de covoiturage

*PARTICIPER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DIMINUER LE NOMBRE DE VÉHICULES SUR LES ROUTES*

### CONTEXTE

Chaque jour, des personnes parcourent le même trajet, seules, dans leur véhicule personnel. Le covoiturage répond aux nouvelles contraintes économiques et environnementales.

Il peut permettre de diminuer les frais de transport, de réduire le trafic et de restaurer une certaine convivialité dans les déplacements. Le covoiturage s'avère être complémentaire aux modes de transports collectifs.

### Vos objectifs

- Favoriser et fédérer la pratique du covoiturage
- Diminuer le taux de pollution et d'émission de gaz à effet de serre
- Réduire la consommation d'énergie non renouvelable
- Éviter le stationnement sauvage
- Disposer d'un équipement sécurisé
- Structurer un réseau d'aires de covoiturage

### Notre accompagnement et nos propositions

- Informations techniques
- Réalisation d'un diagnostic de la situation actuelle (observation des pratiques de covoiturage spontanées)
- Aide au choix d'un emplacement stratégique
- Élaboration d'esquisses
- Assistance à la rédaction du cahier des charges pour retenir le maître d'œuvre
- Assistance au suivi de travaux



Aménagement d'une aire de covoiturage (A85) - Commune de CINQ-MARS-LA-PILE

L'ESPACE PUBLIC

## L'aménagement d'une zone de loisirs au bord de l'eau



Aménagement du lac - Commune d'HOMMES

### CONTEXTE

Le projet d'aménagement d'une zone de loisirs contribue pleinement à la valorisation économique du territoire communal, à sa cohésion sociale et à son image. Les zones de loisirs sont des lieux attractifs pour les habitants et touristes qui viennent autant pour profiter des équipements de loisirs que pour découvrir un territoire.

### AMÉNAGER UN ÉQUIPEMENT PUBLIC DURABLE AVEC UN IMPACT MINIMAL SUR L'ENVIRONNEMENT

#### Vos objectifs

- Mettre en place une gestion durable des espaces
- Prendre en compte les continuités écologiques
- Préserver les eaux de baignade
- Assurer l'accessibilité pour tous les handicaps
- Assurer le confort et la qualité des équipements
- Prendre en compte les nuisances créées par les activités
- Valoriser les déplacements doux

#### Notre accompagnement et nos propositions

- Informations juridiques et techniques
- Réalisation d'une étude de faisabilité (fonctionnalités, coût, exploitation, impacts sur l'environnement)
- Élaboration d'esquisses
- Assistance au montage financier
- Aide à la promotion touristique

# 3

## LA VOIRIE ET LES RÉSEAUX DIVERS

*Le réseau routier et les réseaux divers contribuent à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire*

Le rôle de « Touraine Ingénierie » est d'accompagner les communes dans l'optimisation des interventions d'aménagement et d'entretien, afin de limiter l'impact budgétaire sur le court et le long terme. Les communes pourront ainsi réaliser des diagnostics pour mieux hiérarchiser la programmation de leurs travaux d'aménagement routier et de réseaux divers, afin de répondre aux exigences sécuritaires et environnementales.

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) sera intégré dans l'ensemble des projets de voirie. L'Ingénierie accompagnera également les collectivités dans la surveillance, l'entretien et la rénovation de ses ouvrages d'art.

**Enfin, le Conseil départemental fait de l'aménagement numérique du territoire une de ses priorités. La mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) devra s'achever en 2023.**

### Les enjeux

- Pérenniser le patrimoine (routes et réseaux)
- Maintenir l'attractivité du territoire
- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Améliorer le service à l'utilisateur et le cadre de vie des habitants
- Assurer une meilleure programmation des travaux et une meilleure préservation de l'environnement
- Favoriser l'usage des modes de déplacements doux
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement et assurer la sécurité juridique de la collectivité

### → Le périmètre du service

- Voiries communales
- Routes et voies départementales
- Réseau d'eau et d'assainissement
- Équipements spécifiques des réseaux
- Éclairage public
- Ouvrages d'art
- Réseaux numériques

# L'entretien de la voirie communale



ENTREtenir  
ET EXPLOITER  
LE PATRIMOINE  
ROUTIER  
POUR GARANTIR  
LA SÉCURITÉ  
DES USAGERS



Chantier de la D952 - Commune de VOUVRAY

## CONTEXTE

L'entretien de la voirie communale, de ses dépendances et de ses équipements est une problématique récurrente pour les collectivités car il mobilise souvent des budgets d'investissement ou de fonctionnement importants. Néanmoins, il constitue une obligation réglementaire qui peut engager la responsabilité du maire. L'entretien de la voirie doit s'appuyer sur une bonne connaissance du réseau et proposer les solutions techniques adaptées, en adéquation avec les objectifs de la commune.

## Vos objectifs

- Améliorer les conditions de circulation, le confort et la sécurité des usagers
- Réduire les nuisances sonores
- Élaborer des programmes d'investissement pluriannuels en fixant les priorités
- Mutualiser la commande de certains travaux avec d'autres collectivités
- Préserver le cadre de vie des riverains
- Favoriser le développement économique

## Notre accompagnement et nos propositions

- Conseils techniques sur les réparations
- Expertise sur les dégradations
- Assistance à la rédaction d'un cahier des charges sur les programmes d'entretien
- Comptages routiers et relevés de vitesse
- Sondages
- Assistance au suivi de travaux
- Aide à la coordination des concessionnaires

LA VOIRIE ET LES RÉSEAUX DIVERS

## Aménagement d'un carrefour



CRÉER DES  
AMÉNAGEMENTS  
ROUTIERS  
ADAPTÉS AUX  
USAGERS ET À LEUR  
ENVIRONNEMENT



Carrefour giratoire - Commune de JOUÉ-LES-TOURS

### CONTEXTE

Le développement urbain nécessite parfois des aménagements routiers spécifiques afin de sécuriser et fluidifier les déplacements. Ces aménagements, qui impliquent la coordination de nombreux acteurs, doivent également s'intégrer dans le contexte urbain existant et présenter une solution adaptée pour réduire à la fois le nombre des accidents en intersection, mais aussi le bruit et la pollution.

### Vos objectifs

- Identifier les pratiques de déplacement sur son territoire
- Fluidifier et sécuriser le trafic routier
- Rendre accessible et sécuriser les traversées piétonnes et cyclables
- Maîtriser les vitesses sur l'axe principal dans la traversée de la zone urbanisée

### Notre accompagnement et nos propositions

- Concertation avec les partenaires et usagers
- Analyse des flux routiers (comptages, relevés de vitesse)
- Étude de faisabilité avec propositions graphiques
- Coordination avec les concessionnaires de réseaux
- Assistance à la rédaction d'un cahier des charges
- Participation à la gestion de la communication en phase travaux
- Prise en compte des documents de planification

# Le diagnostic sur un ouvrage d'art



## ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET LA PÉRENNITÉ DES OUVRAGES

### CONTEXTE

Les ouvrages d'art sont des organes essentiels au bon fonctionnement des réseaux de circulation. Le défaut d'entretien des ouvrages d'art peut avoir des conséquences importantes (financières, sécurité des personnes et des biens...) en cas de détérioration. Une bonne connaissance de leur état et la mise en œuvre d'un entretien préventif sont de nature à prévenir leur dégradation et les incidents.

### Vos objectifs

- Avoir une connaissance approfondie des ouvrages de votre commune
- Identifier les risques éventuels encourus par les usagers
- Mettre en place une politique d'entretien et de préservation du patrimoine

### Notre accompagnement et nos propositions

- Accompagnement à la réalisation d'un constat annuel permettant de vérifier le bon état de service d'une structure par rapport à son usage
- Assistance à la rédaction d'un cahier des charges pour la consultation d'un bureau d'études
- Assistance dans le contrôle et la réception de travaux



Pont - Commune de CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE



Pont - Commune de CHISSEAUX

LA VOIRIE ET LES RÉSEAUX DIVERS

# L'eau et l'assainissement



Station d'épuration – Commune de VILLEPERDUE

## CONTEXTE

L'amélioration de la qualité des réseaux, la mise en œuvre d'un assainissement performant, qu'il soit collectif ou non-collectif, sont des enjeux majeurs pour le plan environnemental et sur la qualité de vie. Les réseaux requièrent un savoir-faire technique pour leur conception, leur réalisation et leur exploitation. Les opérations réalisées dans les règles de l'art permettent de limiter les interventions ultérieures. Par ailleurs, le transfert de la compétence « eau potable et assainissement » aux EPCI, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020, doit être anticipé.

## Vos objectifs

- Améliorer le rendement des réseaux
- Sécuriser l'approvisionnement du territoire et la ressource
- Respecter la réglementation sur l'assainissement
- Améliorer les systèmes de collecte
- Anticiper la croissance démographique de la commune
- Hiérarchiser les travaux
- Préserver l'environnement local, la biodiversité et éviter les pollutions
- Limiter les nuisances visuelles et olfactives

## GARANTIR L'ACCÈS À UNE EAU DE QUALITÉ

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseils et informations sur le fonctionnement et l'investissement des installations (réseaux, stations de traitement)
- Accompagner la mise en conformité des systèmes d'assainissement
- Aider à l'élaboration de demande de financements,
- Assister au suivi de travaux et à la réception préalable des installations
- Avis technique sur le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Contrôle et diagnostics des installations d'assainissement
- Assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration

# 4

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

*Le développement durable : un processus d'amélioration continue impulsé par les collectivités en faveur des projets territoriaux*

À leur niveau, les collectivités jouent un rôle accru dans le développement durable des territoires car les politiques publiques mises en œuvre relèvent de l'habitat, des déplacements, de l'éducation... même si les moyens se réduisent. Au-delà des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le changement climatique, qui sont assignés à la France, l'engagement dans la transition énergétique des territoires est une nouvelle façon de concevoir des modes de consommations, de déplacements, de préservation de l'environnement et du cadre de vie.

**La démarche de « Touraine Ingénierie » est également d'inscrire les actions dans la durée en faveur de la transition énergétique et d'accompagner les collectivités dans cette démarche globale qui implique tous les acteurs locaux :** rénovation énergétique des bâtiments, lutte contre la précarité énergétique, développement des énergies renouvelables et « transports propres », réduction des déchets, développement de l'économie circulaire etc.

De même, la protection et la gestion des ressources naturelles s'avère être un axe sur lequel les politiques publiques s'engagent et peuvent avoir besoin d'une expertise technique pour mobiliser les leviers existants pour la mise en œuvre des projets. À titre d'exemple, la mise en œuvre des continuités écologiques favorisant le déplacement des espèces, la gestion différenciée des espaces verts, la préservation des espaces naturels sensibles... contribuent au maintien de la biodiversité sur le territoire.

### Les enjeux

- Valoriser les opérations d'aménagement durable
- Optimiser la performance énergétique et le fonctionnement des bâtiments
- Apporter des réponses innovantes et durables aux problèmes de changement climatique
- Préserver et développer la biodiversité
- Contribuer à l'éducation du public à l'environnement
- Mettre en œuvre des actions favorables aux corridors écologiques (trames vertes et bleues)
- Préserver la ressource en eau, les rivières et les zones humides
- Contribuer à l'amélioration de la connaissance du risque d'inondation
- Prévenir et limiter les risques
- Préserver et valoriser les ressources locales, privilégier les circuits courts et locaux et revaloriser les déchets verts, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Redonner de l'attractivité aux communes et promouvoir un tourisme durable

### → Le périmètre du service

- Évaluation de la performance énergétique
- Les bornes de recharge électriques
- La prévention des inondations
- La gestion des milieux aquatiques
- Les espaces naturels
- Les circuits de proximité
- Le gaspillage alimentaire



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

## Les économies d'énergie



### Vos objectifs

- Réalisation de tableaux de bord des consommations (connaître son patrimoine pour mieux maîtriser ses dépenses)
- Réduire les consommations, les émissions de gaz à effet de serre, leur impact sur l'environnement et les coûts.
- Développer les énergies renouvelables
- Mettre en conformité le réseau d'éclairage public
- Sensibiliser les utilisateurs
- Améliorer le cadre de vie des habitants

### Notre accompagnement et nos propositions

- Mise en réseau et partenariats
- Étude de faisabilité multi-énergies
- Aide à la mise en place et au suivi de contrats d'exploitation des installations thermiques
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets neufs, les rénovations ou les réhabilitations
- Information sur les aides financières
- Réalisation d'un bilan énergétique
- Aide à la priorisation et à la programmation des travaux

*LIMITER SA CONSOMMATION EN ÉNERGIE  
POUR PRÉSERVER L'AVENIR ET FAIRE DES  
ÉCONOMIES*

### CONTEXTE

Les collectivités territoriales doivent contribuer à la mise en œuvre d'objectifs ambitieux en matière de politique énergétique. Face à la limitation des ressources, la maîtrise de la consommation d'énergie est un impératif. Au-delà des économies induites, il s'agit également de tendre vers une plus grande efficacité énergétique des équipements, des bâtiments, et de produire autrement pour préserver l'environnement. Ainsi, chaque rénovation ou construction de locaux, de modernisation de l'éclairage public est une opportunité de montrer l'exemple.

## Créer une navette communale



Navette – Commune d'AMBOISE

### CONTEXTE

La mobilité est au cœur de la vie quotidienne. Sa restriction est un facteur d'isolement pour les personnes en difficulté (incapacité à conduire, absence de permis de conduire...) et constitue un frein au développement en secteur rural. La part croissante de la voiture particulière pose également question. Créer un transport public local est une des réponses à ces problématiques. La Loi NOTRe de 2015 facilite pour chaque commune la possibilité d'organiser sur son périmètre un service public local de transport, comme une navette aller et retour pour desservir le marché hebdomadaire, des équipements publics...

### CRÉER UN TRANSPORT PUBLIC LOCAL POUR FACILITER LA MOBILITÉ

#### Vos objectifs

- Faciliter les déplacements
- Renforcer la fréquentation de lieux, de sites
- Promouvoir les transports collectifs
- Préserver l'environnement (diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire les consommations en énergie...).
- Rompre avec l'isolement

#### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise sur la démarche et la définition du projet
- Retour d'expérience et mise en relation avec des collectivités ayant développé ce type de service
- Avis technique sur le dossier de consultation



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

## La préservation d'un espace naturel

PRÉSERVER LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE D'UN TERRITOIRE



Éco-pâturage - Commune de RILLY-SUR-VIENNE



Commune de CANDES-SAINT-MARTIN

### CONTEXTE

La préservation ou la restauration de la biodiversité contribue au maintien du patrimoine naturel, qui constitue un atout pour le développement et la réussite du territoire.

L'ensemble des acteurs publics et privés, y compris les habitants, doivent se mobiliser et contribuer à l'amélioration de la qualité des paysages, de l'environnement et du cadre de vie. La collectivité est garante de la protection de ce patrimoine.

### Vos objectifs

- Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques
- Développer la gestion différenciée en fonction des sites
- Mettre en place des éco-pâturages pour une gestion agricole des espaces
- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel
- Renforcer l'attractivité des zones naturelles

### Notre accompagnement et nos propositions

- Visite du site, identification des contraintes techniques et réglementaires
- Mise en réseau et coordination des acteurs
- Conseils sur la stratégie d'intervention, aide à la définition du projet
- Assistance aux études préalables, aide à l'élaboration du cahier des charges
- Assistance au montage financier
- Accompagnement en phase opérationnelle
- Participation aux comités de pilotage

# La protection de milieux aquatiques



VEILLER À LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES RENFORCE  
L'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE

## CONTEXTE

Les cours d'eau et zones humides constituent une richesse en termes environnemental, sociétal autant que touristique. Outre la nécessaire préservation de la biodiversité, la gestion des milieux aquatiques touche à de nombreux domaines comme la protection contre les inondations ou l'alimentation en eau potable. Or, de nombreux aménagements ont modifié l'équilibre des milieux aquatiques et désormais, la législation renforce les objectifs et les compétences des collectivités. Leur mise en œuvre exige d'importants moyens techniques ou scientifiques, une vision à la fois globale et locale des enjeux ainsi qu'une maîtrise des mécanismes d'exercice de cette compétence.



Passerelle - Commune du LOUROUX

## Vos objectifs

- Permettre la mise en œuvre du programme d'actions dans le respect des dispositions réglementaires
- Consolider et faciliter l'intervention de la collectivité sur des zones naturelles sensibles
- Réaliser des travaux de restauration, d'entretien et de valorisation
- Préserver la biodiversité
- Favoriser la dynamique et améliorer la qualité de l'eau

## Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et sensibilisation auprès des acteurs du projet et des usagers du site
- Participation à la réunion de calage avec le service de la police de l'eau
- Information et assistance dans l'élaboration des dossiers réglementaires, permettant la réalisation des travaux en zone humide
- Assistance à la rédaction du cahier des charges en vue de la consultation du prestataire chargé d'élaborer le dossier
- Assistance au montage financier



Val de Choisille

# 5

## LA SOLIDARITÉ

*Aider les collectivités à répondre aux enjeux sociaux  
et aux besoins des habitants*

La solidarité est un enjeu sociétal majeur, qui demande à la fois de porter attention aux citoyens les plus fragiles, de maîtriser des dépenses publiques et d'optimiser les services rendus aux habitants.

Les collectivités doivent mettre en place des moyens proportionnés aux besoins des populations et adaptés à leur capacité financière.

**Grâce à la territorialisation des services sociaux du Conseil départemental et au réseau des 22 maisons départementales de la solidarité — lieux de l'observation des besoins et des situations — « Touraine Ingénierie » peut accompagner les collectivités à définir les problématiques qui leur sont propres, à élaborer leurs projets sociaux de territoires et à mettre en place les équipements indispensables au bien-être de la population.**

Au-delà d'un état des lieux descriptif ou d'une simple étude de besoin, il s'agit de croiser des analyses de données, des points d'appui et des freins, pour permettre de développer des projets adaptés à la réalité des territoires.

### Les enjeux pour les collectivités

- Disposer d'éléments d'informations sociales sur leurs territoires
- Identifier les besoins sociaux en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées sur leur territoire
- Donner de l'attractivité au territoire pour les familles
- Mettre en œuvre des projets sociaux pour les gens du voyage
- Appréhender les besoins sur l'offre de logement
- Accompagner les projets d'insertion par l'application des clauses sociales dans les marchés ou la mise en place de chantiers d'insertion
- Développer les compétences des professionnels de l'accueil social dans les CIAS, CCAS

### → Le périmètre du service

- Autonomie pour les personnes âgées et les personnes handicapées
- Enfance et famille
- Logement et accompagnement social pour les personnes défavorisées, les gens du voyage...
- Insertion et la lutte contre la précarité

# Les clauses d'insertion dans la commande publique



INCLURE LA  
SOLIDARITÉ  
DANS LE  
FONCTIONNEMENT  
DE LA  
COLLECTIVITÉ



## CONTEXTE

Parallèlement à la recherche d'une meilleure performance de la commande publique, les clauses d'insertion sont un levier pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues ou très éloignées de l'emploi. L'intégration d'une « clause sociale » ou « clause d'insertion » dans les marchés publics consiste donc, pour le pouvoir adjudicateur, à demander à l'entreprise attributaire de réserver un volume d'heures de travail à ces personnes en difficulté. Il s'agit également, pour les décideurs, d'un élément qui donne du sens à l'acte d'achat et peut être très mobilisateur pour les équipes.

## Vos objectifs

- Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre des marchés publics
- Développer et renforcer les liens entre les entreprises et les demandeurs d'emploi sur le territoire

## Notre accompagnement et nos propositions

- Analyse d'opportunité pour intégrer une clause d'insertion dans un marché et le cas échéant sur les seuils à fixer (nombre d'heures, montant du marché...)
- Information des agents de la collectivité chargés de mettre en place la clause
- Contact des entreprises attributaires et information sur le dispositif et les modalités de mise en œuvre
- Accompagnement des entreprises pendant la durée du marché, de façon variable selon le type de marché (appui au recrutement, réponses aux questions, lien avec le référent de la personne en insertion...)
- Vérification de l'exécution de la clause par les entreprises, mais aussi de la bonne adéquation entre le public en insertion et les besoins de l'entreprise



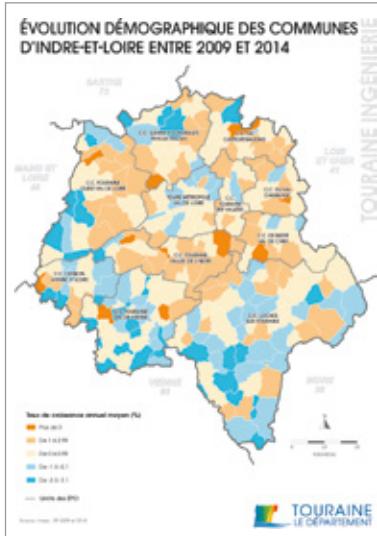
LA SOLIDARITÉ

# Le diagnostic social d'un territoire

CONNAÎTRE ET ANALYSER LES INDICATEURS PERTINENTS

## CONTEXTE

L'élaboration d'un projet social permet d'assurer la cohésion et l'équité de l'action sociale sur l'ensemble d'un territoire. Véritable feuille de route pour la stratégie de la collectivité, il s'appuie sur un diagnostic précis construit sur des indicateurs locaux, à partir desquels seront déterminés les enjeux, les actions et services au bénéfice des habitants.



## Vos objectifs

- Renforcer la connaissance des problématiques sociales du territoire
- Identifier les forces en présence, les secteurs non couverts
- Anticiper l'évolution des enjeux sociaux

## Notre accompagnement et nos propositions

- Des indicateurs sur les spécificités démographiques, sociales et économiques à l'échelle de votre territoire sur les champs d'intervention du Conseil départemental : enfance, autonomie, habitat, action sociale et insertion
- La production d'éléments d'analyse

# L'accueil collectif des jeunes enfants



## ADAPTER LES MODES DE GARDE AUX BESOINS DES FAMILLES

### CONTEXTE

Créer ou développer une offre d'accueil pour les jeunes enfants sur un territoire constitue une priorité partagée par tous. Il s'agit d'offrir aux familles une organisation sociale, familiale et professionnelle facilitée.

### Vos objectifs

- Offrir aux parents la possibilité de trouver au plus près de leur domicile des solutions d'accueil adaptées.
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les familles

### Notre accompagnement et nos propositions

- Définition à partir d'un diagnostic de l'offre de « petite enfance » à développer sur votre territoire
- Assistance, conseil et méthodologie pour la création, l'extension ou la transformation d'une structure d'accueil de la petite enfance



Maison multi-accueil - Commune de CHÂTEAU-RENAULT

# 6

## L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

*Aider les communes à stimuler l'attractivité démographique, économique et touristique de leur territoire*

Les collectivités — même les plus petites — ont des atouts à faire valoir et un rôle essentiel dans le développement des territoires. Elles disposent, malgré les contraintes financières, de nombreux leviers pour favoriser le dynamisme local et la qualité de vie : la promotion de la culture, le développement des activités (sports, loisirs...), mise en valeur du patrimoine historique ou naturel, développement des équipements (numérique, zones d'activités..) pour attirer des entreprises et des habitants...

**« Touraine Ingénierie » apportera son soutien dans la mise en place d'outils pertinents de promotion du territoire, de valorisation du tissu économique et d'accès aux services. Elle encouragera l'émergence des projets touristiques et veillera à favoriser l'accès de tous les publics à la culture, sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécificités et des besoins de chacun.**

### Les enjeux

- Renforcer le développement ou le maintien d'activités
- Attirer de nouveaux habitants
- Offrir des services de qualité
- Valoriser le patrimoine
- Développer des activités culturelles et sportives
- Renforcer la cohésion sociale
- Adapter les équipements publics
- Promouvoir la qualité de l'environnement

### → Le périmètre du service

- Économie et emploi
- Tourisme
- Pratiques sportives et culturelles
- Développement numérique (SDTAN)
- Sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et paysage (expositions, conférences...)

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## La promotion touristique



VALORISER SON  
TERRITOIRE POUR  
ENCOURAGER LE  
TOURISME  
DE PROXIMITÉ  
ET ATTIRER DE  
NOUVEAUX  
HABITANTS



Office du Tourisme - Commune de BLÉRÉ

### CONTEXTE

Destination touristique majeure, la Touraine dispose de nombreux atouts. La multiplicité des lieux et centres d'intérêt nécessite de se différencier, tout en recherchant une cohérence locale pour accroître la durée de séjour. Une collectivité peut souhaiter valoriser et mieux faire connaître son territoire ou un site spécifique. Il est essentiel de bien connaître et cibler les publics visés en utilisant les moyens de communication les plus appropriés, à l'heure des nouvelles technologies.

### Vos objectifs

- Mieux faire connaître un lieu ou un site
- Attirer plus de touristes
- Augmenter la durée de séjour
- Valoriser l'image et l'attractivité du territoire auprès du grand public, des organismes publics, des acteurs et prescripteurs privés
- Moderniser la communication de la collectivité

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise sur la démarche et la définition du projet
- Mise à disposition d'études
- Aide au diagnostic touristique du territoire
- Retour d'expérience des sites départementaux et mise en relation cohérente avec les sites environnants
- Avis sur la diffusion promotionnelle et ses outils

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## Créer une bibliothèque municipale



OUVRIR UNE  
BIBLIOTHÈQUE CRÉE  
DU LIEN SOCIAL,  
EN PERMETTANT LA  
RENCONTRE ENTRE  
DES PUBLICS  
DE TOUS HORIZONS  
ET DE TOUS ÂGES



Bibliothèque - Commune de SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY



Salle multi-activités - Commune de VOUVRAY

### CONTEXTE

Souvent plus difficile en zone rurale, l'accès à la culture demeure un enjeu fort. À titre d'exemple, l'aménagement d'une bibliothèque municipale est un projet valorisant pour une commune. Le site doit être accessible et minimiser les impacts environnementaux et doit également être un lieu relié à la vie locale et aux services proposés dans les communes environnantes.

### Vos objectifs

- Offrir aux habitants un service culturel de proximité
- Encourager les pratiques culturelles et le lien social
- Valoriser l'image et l'attractivité de la collectivité sur son territoire

### Notre accompagnement et nos propositions

- Expertise et conseil sur la démarche et la définition du besoin
- Conseil sur le fonctionnement et l'offre de la bibliothèque
- Avis et conseil sur les aménagements du lieu dans son environnement
- Retour d'expérience des sites départementaux et mise en relation

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## La réalisation d'un sentier de randonnée



*FAVORISER LA DÉCOUVERTE DES SITES NATURELS ET DES PAYSAGES RURAUX PAR LA PRATIQUE DE LA RANDONNÉE*

### CONTEXTE

La popularité des sports de nature et l'accroissement du nombre de pratiquants ont changé le regard sur le patrimoine rural : ce qui n'avait qu'une valeur fonctionnelle prend aujourd'hui une dimension culturelle et sportive. Aussi, les collectivités sont de plus en plus désireuses de développer et promouvoir les sentiers et itinéraires de randonnées qui constituent un fort potentiel de développement touristique et social.

### Vos objectifs

- Développer les sports de nature
- Préserver et valoriser les chemins ruraux
- Proposer des itinéraires de déplacements doux
- Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Développer l'attractivité et le tourisme
- Organiser la promotion des circuits et itinéraires



Prairies du Roy – Commune de LOCHES

### Notre accompagnement et nos propositions

- Informations financières, juridiques et techniques
- Conseils sur la continuité des itinéraires
- Assistance à la conception, études préalables
- Suivi de réalisation
- Assistance à la promotion touristique
- Assurer la cohérence des itinéraires à l'échelle du territoire
- Mise à disposition de données en open data

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

## La rénovation du petit Patrimoine

LE PATRIMOINE RURAL TÉMOIGNE DE L'HISTOIRE LOCALE, IL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CADRE DE VIE

### CONTEXTE

Le petit Patrimoine rural est souvent non classé ou non inscrit, néanmoins, il participe de l'identité de la commune. Aujourd'hui, parfois laissé à l'abandon, ce Patrimoine est menacé de disparition. La collectivité est garante de sa préservation. Il est primordial, en amont de tout projet de restauration, de s'interroger sur sa finalité et de se faire conseiller.

### Vos objectifs

- Respecter les caractéristiques locales lors de travaux
- Préserver et valoriser le patrimoine communal
- Sensibiliser la population à l'intérêt architectural et historique de la commune



Lavoir - Commune de BRASLOU

### Notre accompagnement et nos propositions

- Mise en relation, partenariat
- Conseils, diagnostics et relevés sur place
- Étude de faisabilité, avec propositions graphiques et financières
- Mise en forme des dossiers de demandes de subventions
- Assistance à la promotion touristique



Église - Commune de RESTIGNÉ

# II

## LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

*L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES  
ET DES PÉRIMÈTRES  
S'AJOUTENT À L'ACCROISSEMENT CONSTANT  
DE LA CONTRAINTE BUDGÉTAIRE  
POUR CHAQUE COLLECTIVITÉ*

Il s'agit de respecter les normes et règlements en vigueur dans des domaines multiples tout en répondant au mieux aux besoins des habitants.

Dans ce contexte, les élus locaux doivent être vigilants et mettre en place un fonctionnement efficace en termes de gestion administrative, d'achat public, de maîtrise financière...

**Sur tous ces sujets à fort enjeu, « Touraine Ingénierie » accompagnera les collectivités dans la construction du questionnement et des réponses à y apporter.**



# 1

## LES FINANCES

### *Accompagner les communes dans la maîtrise de leurs finances*

Dans un contexte financier contraint, marqué par les mutations liées aux réformes institutionnelles et la raréfaction des ressources, les collectivités voient leurs marges de manœuvre se réduire. Pour s'affranchir de ces difficultés, elles sont contraintes d'agir sur l'optimisation et l'anticipation financière de leurs projets.

**Le montage financier d'une opération d'investissement requiert autant d'attention que les aspects techniques. C'est ainsi qu'une prospective budgétaire – incluant notamment les dépenses de fonctionnement ultérieures de l'équipement – permettra d'optimiser le projet et de mesurer son impact, tant sur les finances de la collectivité que sur la fiscalité.**

Par ailleurs, la réalisation d'une opération d'investissement mobilise généralement des financements externes (emprunts, subventions) et plus marginalement une souscription ou du mécénat, sur lesquels une expertise est nécessaire.

### Les enjeux

- Maîtriser les dépenses publiques
- Maintenir durablement l'équilibre budgétaire
- Conserver un même niveau de service et d'investissement
- Sécuriser le financement des projets

### → Le périmètre du service

- L'analyse et prospective budgétaire
- La recherche de financement et le montage financier d'un projet
- La tarification de service public
- Le volet financier d'une délégation de service public (D.S.P)
- Gestion de la dette et trésorerie

## La négociation d'emprunts



*BIEN NÉGOCIER UN EMPRUNT EST IMPÉRATIF CAR CELA ENGAGE LA COLLECTIVITÉ SUR PLUSIEURS EXERCICES BUDGÉTAIRES*

### CONTEXTE

La collectivité peut faire le choix de recourir à l'emprunt pour financer des investissements. Si les emprunts sont exclus du code des marchés publics, la collectivité a cependant intérêt à mettre les établissements bancaires en concurrence à partir d'un cahier des charges précis. Une négociation en toute transparence, ainsi qu'une information précise des élus, doivent permettre de maîtriser les risques et diminuer le coût pour la collectivité.



### Vos objectifs

- Disposer de ressources financières supplémentaires durables
- Maîtriser la fiscalité locale
- Adapter les sources de financement aux besoins de la collectivité
- Solliciter plusieurs propositions pour choisir la meilleure offre

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise en amont sur le montage global du financement de projet
- Information et conseils sur les options d'emprunts et les points de vigilance
- Retour d'expérience
- Aide au choix du mode de financement



## LES FINANCES

# La recherche de financements



## CONTEXTE

Pour assurer son fonctionnement et mettre en œuvre ses projets, la collectivité doit rechercher efficacement l'ensemble des possibilités de financements dont elle peut bénéficier auprès de l'État, la Région, l'Europe... Il s'agit également d'articuler et de programmer dans le temps ces ressources, pour sécuriser l'équilibre budgétaire de la collectivité.

## Vos objectifs

- Définir précisément les besoins de la collectivité au regard de ses ressources
- Optimiser le financement des projets
- Anticiper le besoin et tirer profit de toutes les ressources

TROUVER DES  
FINANCEMENTS  
POUR RÉALISER  
SES PROJETS

## Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise en amont sur le montage global du financement de projet
- Information et conseils sur les dispositifs européens
- Aide au choix du mode de financement
- Accompagnement dans la recherche de financements (du dépôt de la demande jusqu'au contrôle post-réalisation)

# La prospective budgétaire



## PLANIFIER SON BUDGET POUR PRÉPARER L'AVENIR

### CONTEXTE

La collectivité doit idéalement planifier sa stratégie budgétaire à l'échelle du mandat. Élaborer une prospective permet d'anticiper et d'avoir une visibilité pluriannuelle sur les besoins et ressources en matière financière. C'est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus locaux, qui permet d'identifier les marges de manœuvre ou les contraintes, dans un contexte réglementaire et juridique très instable.

### Vos objectifs

- Mettre en adéquation la stratégie budgétaire avec les projets du mandat
- Sécuriser dans la durée l'équilibre financier de la collectivité
- Anticiper les besoins de financement et les éventuelles ressources nouvelles
- Disposer d'outils pluriannuels pour aider les élus à construire leurs décisions

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise en amont sur la construction d'outils et indicateurs de prospective budgétaire
- Retour d'expériences
- Avis sur les moyens et stratégies retenus



# 2

## LA COMMANDE PUBLIQUE

*Accompagner les communes dans le montage juridique de leurs opérations et achats*

Les collectivités doivent s'efforcer d'acheter dans les meilleures conditions. Il s'agit à la fois de sécuriser la procédure d'achat public et d'optimiser les produits et services acquis, afin de réussir la réalisation des projets et d'assurer la qualité des services.

**Pour optimiser l'achat et, par conséquent, garantir la mise en œuvre du projet, il convient de définir précisément le besoin, le traduire en termes clairs dans les documents de consultation, connaître la capacité et le contexte des entreprises, anticiper les évolutions possibles en cours de marché...**

En outre, le choix de la procédure comme son exécution, garantira sa sécurité juridique et limitera les dérapages financiers ou les contentieux.

Au-delà de ces aspects réglementaires ou juridiques, « Touraine Ingénierie » pourra vous accompagner dans la rédaction même de vos marchés.

### Les enjeux

- Favoriser la diversité et la qualité des offres
- Assurer une sécurité juridique dans les procédures de la commande publique
- Promouvoir l'emploi par l'intégration des clauses d'insertion
- Assurer la dématérialisation des marchés publics

### → Le périmètre du service

- Les marchés publics de travaux, de fournitures et de prestations (procédure, dévolution, analyse)
- La maîtrise d'ouvrage publique (MOP)
- Les clauses d'insertion
- La dématérialisation

# Souscrire un contrat d'assurances



UNE COLLECTIVITÉ  
BIEN ASSURÉE  
PEUT GÉRER PLUS  
FACILEMENT LES  
SINISTRES ET  
SITUATIONS DE  
CRISE

## CONTEXTE

La collectivité se doit de consulter pour souscrire un contrat d'assurances relatif à la responsabilité civile et la protection juridique de ses agents et élus dans l'exercice de leurs missions. Durée, franchise, mode de calcul du tarif, procédure en cas de sinistre... Il est nécessaire de bien définir ses besoins, pour préciser des éléments de la consultation et du futur contrat.



## Vos objectifs

- Définir précisément les besoins et attentes de la collectivité
- Respecter la réglementation
- Maîtriser les coûts

## Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise sur la démarche et la définition du besoin
- Mise à disposition d'exemples de contrats départementaux
- Avis technique sur la procédure retenue et les documents de consultation

## LA COMMANDE PUBLIQUE

# Acheter en respectant le cadre réglementaire



## CONTEXTE

Au lancement d'une consultation, la collectivité doit respecter le nouveau cadre réglementaire (Ordonnance n° 2015-899 de 2015, décret n°2016-360 de 2016), qui instaure une commande publique moins procédurale et plus axée sur l'efficacité.

De nouvelles pratiques sont encouragées :

- Le « sourçage » soit la possibilité d'échanger avec les opérateurs économiques, en amont des consultations, pour renforcer la connaissance de l'offre
- La « procédure concurrentielle avec négociation » pendant la consultation
- L'assouplissement des règles formelles.



## ACHETER PLUS EFFICACEMENT DANS L'INTÉRÊT DE LA COLLECTIVITÉ

### Vos objectifs

- Respecter la nouvelle réglementation
- Affiner la définition du besoin grâce au « sourçage »
- Optimiser l'achat et diminuer les coûts par la négociation

### Notre accompagnement et nos propositions

- Expertise et information sur la réglementation en vigueur
- Retour d'expériences
- Conseil sur le « sourçage » et la négociation
- Avis technique sur la procédure et les principales caractéristiques de la consultation



LA COMMANDE PUBLIQUE

## Mutualiser pour acheter mieux

ACHETER ENSEMBLE POUR ACHETER  
MOINS CHER



### CONTEXTE

La collectivité doit lancer une consultation pour passer un marché avec un prestataire. Avec des ressources financières limitées et sans expertise pour élaborer son cahier des charges, elle peut solliciter la centrale d'achats Approlys Centr'Achats, notamment pour bénéficier de retours d'expériences et de mutualisations pour obtenir des coûts avantageux...

### Vos objectifs

- Diminuer les coûts d'achat en mutualisant les procédures et les besoins
- Bénéficier du retour d'expérience de collectivités similaires
- Disposer de documents-types pour consulter les entreprises
- Sécuriser la procédure d'achat

### Notre accompagnement et nos propositions

- Information sur les procédures et le fonctionnement de la centrale d'achats
- Retour d'expérience
- Conseil sur l'intérêt du recours à la centrale
- Mise en relations et en réseaux
- Disposer de conseils et d'expertise en matière de marchés publics



# 3

## L'URBANISME ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE

*L'urbanisme et la stratégie foncière constituent deux leviers complémentaires pour un aménagement de territoire équilibré et durable*

Ces dix dernières années, les réformes successives du code de l'urbanisme ont permis de doter les collectivités d'outils opérationnels renforcés et de porter un regard renouvelé sur la planification de l'urbanisme et tendre davantage vers un urbanisme de projet.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces différents outils\* de l'urbanisme, de la prévention des risques et de la protection du patrimoine, que « Touraine Ingénierie » pourra apporter un accompagnement auprès des collectivités dans l'élaboration de leurs projets et le développement de leur territoire. En élaborant une stratégie foncière basée sur le long terme et en tenant compte du développement rural et de la protection de l'environnement.

### Les enjeux

- Maitriser la gestion de l'espace et du foncier
- Préserver des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Intégrer la transition énergétique, la cohésion sociale...
- Développer les aspects culturel, économique et social dans l'aménagement des espaces publics
- Mener à bien un projet d'aménagement
- Redonner de la valeur patrimoniale et naturelle aux territoires...

\*Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plans de Prévention des Risques Naturels et Technologiques (PPRN et PPRT), Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) -

### → Le périmètre du service

- Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUi, PDU, PLH)
- La gestion foncière
- L'urbanisme réglementaire, l'application du droit des sols
- L'urbanisme opérationnel

L'URBANISME ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE

# Les documents de planification



## CONTEXTE

L'aménagement du territoire résulte de la mise en œuvre d'une politique concertée renforçant la cohésion sociale et territoriale.

Les communes mettent en œuvre des documents de planification urbaine qui traduisent leur projet de développement pour leur territoire (PLU ; PLUi), et ceci dans le respect des orientations d'aménagement supra-communales intégrées dans les SCoT, PDU, PLH...

## TRADUIRE DANS SES DOCUMENTS D'URBANISME SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

### Vos objectifs

- Définir un programme d'aménagement concerté
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine et la biodiversité
- Développer l'économie, les infrastructures, le social
- Lutter contre l'étalement urbain
- Harmoniser les politiques urbanistiques communales
- Améliorer la prise en compte des déplacements
- Favoriser une offre diversifiée de logements et d'hébergements répartis sur le territoire

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseils, informations en urbanisme, en aménagement
- Mise en relation des partenaires
- Sensibilisation sur l'architecture et les paysages
- Aide à la révision des documents d'urbanisme
- Transmission des données et projets départementaux



L'URBANISME ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE

## Création d'un nouveau quartier

ASSURER L'INTÉGRATION D'UN NOUVEAU QUARTIER DANS SON ENVIRONNEMENT

### CONTEXTE

L'accueil de nouveaux habitants et/ou activités sur un territoire nécessite souvent l'aménagement d'un nouveau quartier, d'un nouvel espace d'accueil. La réussite d'un tel projet passe autant par la concertation avec l'ensemble des acteurs du projet et les habitants, que par la bonne intégration paysagère et urbaine de celui-ci.

« Touraine Ingénierie » peut apporter son expertise technique afin de faciliter et accompagner les choix des orientations d'aménagement qui incombent aux élus.

### Vos objectifs

- Définir précisément l'opportunité du projet et le site retenu
- Respecter la réglementation et la procédure (permis d'aménager, déclaration préalable...)
- Assurer la concertation et la bonne intégration du quartier
- Sécuriser et maîtriser la démarche



### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise sur la description du projet
- Rédaction de documents techniques (cahier des charges)
- Aide à la définition de la procédure et du calendrier
- Assistance à la rédaction d'actes administratifs fonciers

# 4

## LES SYSTÈMES D'INFORMATION

*Moderniser le système d'information de la collectivité*

À l'heure où les services informatiques et moyens de télécommunication évoluent à grande vitesse, il est essentiel pour une collectivité de disposer d'un système d'information sécurisé et efficace.

En outre, le développement de l'e-administration implique la responsabilité des collectivités dans le traitement informatique et la sécurité des données personnelles qu'elles collectent et utilisent. Les nouveaux services numériques doivent donc impérativement répondre aux exigences de protection des données, que le Règlement européen va renforcer dès 2018.

« **Touraine Ingénierie** » vous accompagnera notamment dans la mise en place des dispositifs suivants :

- outils bureautiques performants (éditique...),
- télétransmission,
- dématérialisation (délibérations, marchés publics...),
- sécurisation des réseaux informatiques téléphoniques,
- déploiement de site ou d'un SIG (Système d'Information Géographique)...

### Les enjeux

- Sécuriser les informations et les échanges de données
- Optimiser la circulation d'information avec les partenaires
- Améliorer le fonctionnement bureautique et informatique en interne
- Sécuriser la procédure d'achat
- Visualiser et croiser les données sous SIG, pour aider à la décision et la communication

### → Le périmètre du service

- Parc et logiciels informatiques
- Organisation et équipement bureautiques
- Téléphonie
- Sécurité, partage et archivage des données

## Mise en place d'un projet éditique



RESTER  
PERFORMANT EN  
UTILISANT  
UN SYSTÈME  
D'INFORMATION  
PARTAGÉ  
ET SÉCURISÉ

### CONTEXTE

L'éditique qui regroupe l'ensemble des outils, services et moyens informatiques appliqués à l'édition de documents peut générer des coûts de fonctionnement importants si son développement n'est pas maîtrisé. Le parc d'impression est souvent très hétérogène, individuel, pas connecté et souvent sous utilisé. La mise en place de points d'impression partagés permet d'optimiser et de sécuriser l'utilisation en offrant une meilleure qualité de service et des coûts d'exploitation inférieurs de 20 à 30 %.



### Vos objectifs

- Disposer d'un parc connecté à 100 %
- Gérer le parc installé de façon unifiée et simplifiée
- Maîtriser l'usage du système d'impression
- Offrir des services complémentaires (fax, scan) et plus performants

### Notre accompagnement et nos propositions

- Conseil et expertise sur la description du projet et la méthode à mettre en place
- Aide à la rédaction de documents techniques (cahier des charges)
- Retour d'expérience





III  
**OUTILS &  
SERVICES**



# E-portal : www.touraine-ingenierie.fr

## UN ESPACE DE PARTAGE DES DONNÉES ENTRE LES COLLECTIVITÉS

Le principal objectif du e-portal est d'offrir diverses ressources aux collectivités, il permettra de mettre à disposition des données documentaires, techniques, financières, économiques, cartographiques, juridiques mais aussi des e-services, des liens externes et enfin pourra permettre d'héberger un Open data collectif.

Cet espace a vocation à être partagé avec toutes les collectivités qui pourront ainsi, avec l'apport de leurs propres données, participer à un réel réseau de partage d'information.

### Que pouvez-vous y trouver ?

#### LES RUBRIQUES DU BANDEAU D'ACCUEIL



- **Sur la rubrique « Services en ligne »** : L'accès au e-portal permet aux collectivités de déposer leur demandes de subvention en ligne et de suivre leurs versements, de poser des questions sur des prestations d'ingénierie et de demander l'intervention du Conseil départemental, d'accéder au Système d'information géographique, au calendrier des ateliers et au cadastre.
- **Sur la rubrique « Connaissance territoriale »** : Plans et schémas des politiques publiques, l'accès au cadastre, aux Plans locaux d'urbanisme, Annuaire et actualités.
- **Sur la rubrique « Thématiques »** : Un ensemble de ressources documentaires, cartographiques, juridiques, techniques, des éléments d'actualité, des liens web utiles est disponible sur 12 thématiques spécifiques.

#### LES ACCÈS DIRECTS



Cette partie centrale permet d'accéder directement à l'information.

#### L'ACTUALITÉ



Toute l'actualité de l'ingénierie en un clic. Ouverte aux collectivités, cette actualité permettra également de communiquer sur les projets des territoires.

### Les enjeux du e-portal pour demain

À terme, et au-delà des e-services, ce e-portal offrira des fonctionnalités plus personnalisées par l'adjonction d'une authentification par login et mot de passe permettant à chaque collectivité de partager de façon limitée des données. Il pourra ainsi abriter les travaux des réseaux techniques des EPCI et communes et contribuer à l'intelligence collective sur des réflexions communes d'aménagement du territoire.

# E-subventions : [www.touraine-ingenierie.fr](http://www.touraine-ingenierie.fr)

Le Conseil départemental dans son rôle de solidarité, soutient financièrement, et depuis de nombreuses années, le développement des territoires en subventionnant les projets des collectivités territoriales. Dans un souci de simplification des procédures, le Conseil départemental a souhaité dématérialiser les demandes de subvention sur les projets d'investissement des collectivités à partir de 2018.

Sont concernées par ce dispositif de dématérialisation les subventions d'investissement relatives aux programmes suivants :

- Espaces Naturels Sensibles
- Projets d'aménagement (Fonds départemental de solidarité rural et fonds départemental de développement)
- Projets de développement des sports de nature
- Restauration des documents d'archives
- Investissement immobilier dans les EHPAD

Ce dispositif est déjà opérationnel pour l'appel à projets des fonds FDSR et F2D, pour lequel le guide est en ligne et l'accès ouvert aux collectivités à partir d'un login et d'un mot de passe.

## LES ATOUTS DE LA DÉMATÉRIALISATION :

- Simplicité et rapidité,
- Possibilité de consulter l'état d'avancement de vos dossiers,
- Transmission électronique de vos justificatifs pour le versement des subventions,
- Suivi en ligne de l'état de versement de vos subventions,
- Identification de vos interlocuteurs.



# Le Système d'Information Géographique (SIG)

## UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION, AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE DES TERRITOIRES

Les collectivités territoriales doivent faire face à des problématiques d'aménagement du territoire de plus en plus complexes. Pour y répondre, elles ont besoin d'outils leur permettant de prendre les meilleures décisions.

Un SIG est un système informatique permettant de rassembler, d'organiser et d'analyser des informations géolocalisées. Il contribue à la diffusion des données et la création de nouvelles, par croisement. Il gère des données localisées dans l'espace (urbanisme, transports, risques, etc.), et offre donc une représentation cartographique des actions menées sur le territoire.

Le SIG implique un travail en synergie des services et des partenaires de la collectivité. C'est un outil de modernisation et d'aide à la décision pour les élus.

**Fort de ses vingt années d'expérience dans ce domaine, le Conseil départemental a mis en place une infrastructure solide, basée sur la mutualisation de données et de services, afin d'accompagner ses partenaires dans leurs problématiques.**

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS SONT :

- Collecter et mutualiser les données pour mieux connaître son territoire,
- Assurer le traitement et la mise à jour des données,
- Aider à l'analyse et à l'aménagement des territoires.

Le SIG permet d'enregistrer les différentes remontées d'informations issues du terrain, avec le récolement de données par les agents de la collectivité, ou plus largement le principe du crowd-sourcing par le signalement d'incident directement par l'utilisateur.

Les outils de gestion utilisés à partir de ces données permettent

ensuite le suivi quotidien des différentes problématiques, mais aussi la gestion courante dans les domaines concernés. La planification pour l'ensemble du territoire peut alors s'envisager, tout comme la communication autour d'événements divers et variés, jusqu'à l'ouverture des données publiques pour répondre aux dernières exigences réglementaires (Open Data).

### Les missions proposées

- Conseil, accompagnement à la mise en œuvre d'outil SIG
- Utilisation des données mutualisées, téléchargement ou consommation de flux wms
- Réalisation et impression de cartographies thématiques
- Formation à l'utilisation de l'outil [cadastre.departement-touraine.fr](http://cadastre.departement-touraine.fr)
- Ouverture des données publiques, Open Data

# Le Système d'Information Géographique du Conseil départemental

AU SERVICE DES TERRITOIRES



# L'archéologie préventive

## L'ARCHÉOLOGIE POUR MIEUX CONNAÎTRE LE TERRITOIRE



Le service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) a pour principale mission de réaliser les opérations et les études préalables aux aménagements dont le Conseil départemental est maître d'ouvrage. Toutefois, il peut intervenir aussi pour le compte d'autres aménageurs, prioritairement les aménageurs publics et les bailleurs sociaux.

Du diagnostic préalable à la réalisation des fouilles en passant par l'information du grand public et la production de rapports d'étude, le SADIL est un prestataire de proximité à l'expertise reconnue. Il travaille notamment en relation avec l'Université, le CNRS et la DRAC.

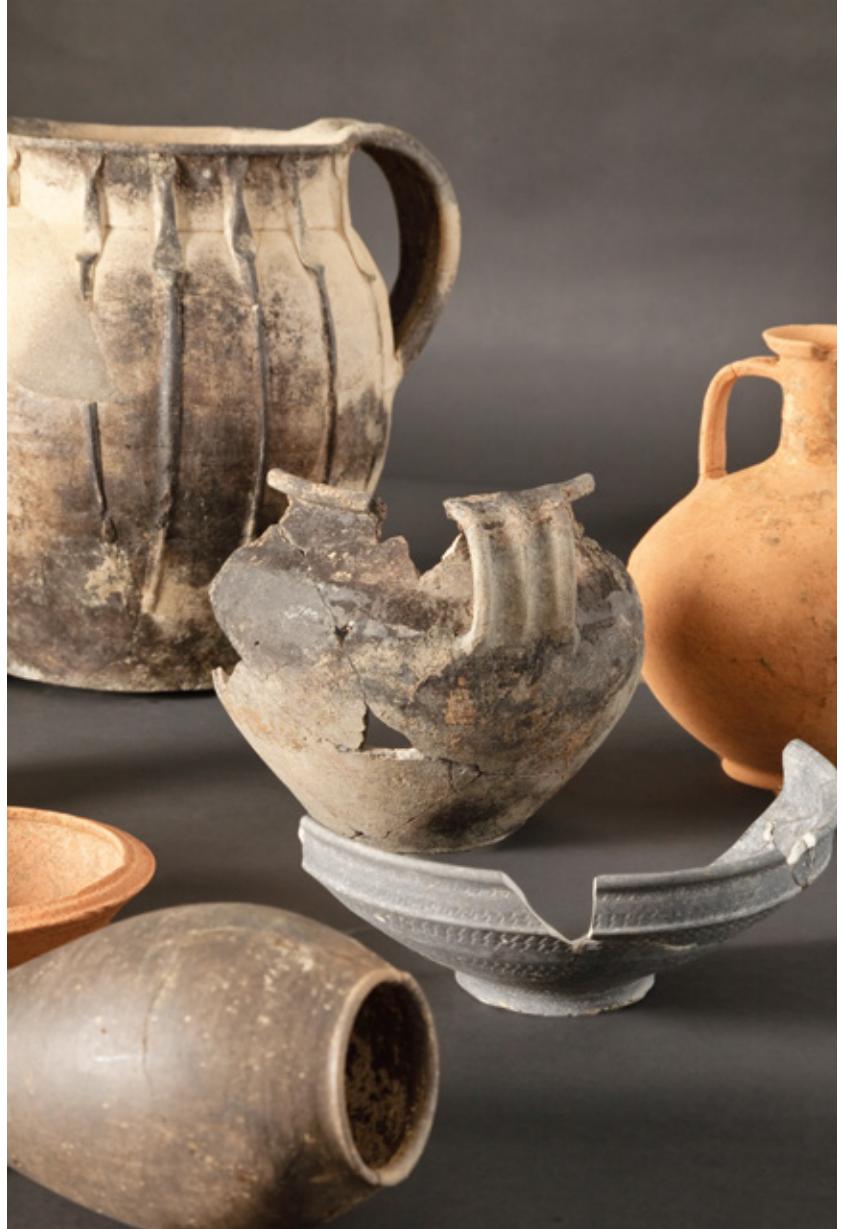
### Les missions proposées

- Évaluer l'impact archéologique des projets, informer sur les procédures,
- Réaliser des diagnostics archéologiques préalables aux travaux d'aménagement,
- Mettre en valeur des résultats de fouille ou d'études qu'il aura faites dans le cadre de ces aménagements.

Certaines opérations d'aménagement du territoire sont susceptibles d'impacter des sites archéologiques. C'est notamment le cas des travaux dans les centres anciens des villes et des bourgs, mais aussi des zones d'aménagement ou de lotissement dont la superficie est importante. Dans le but de concilier la connaissance de l'histoire du département et l'aménagement du territoire, des opérations d'archéologie préalables à ces travaux peuvent être prescrites par l'État (loi de 2003 sur l'archéologie préventive, Livre V du code du Patrimoine).



• Service de l'Archéologie  
• du département d'Indre-et-Loire  
• Tél. 02 47 34 26 20  
• Fax. 02 47 34 26 21  
• [archives@departement-touraine.fr](mailto:archives@departement-touraine.fr)





# Le Laboratoire routier

Les routes sont soumises à des sollicitations toujours plus importantes, de par l'augmentation du trafic et des charges auxquelles s'ajoute le vieillissement naturel des structures. Leur maintien en état (viabilité) représente des enjeux importants juridiques et financiers pour les gestionnaires, ainsi que pour la sécurité et le confort des usagers. Les défauts d'entretien régulier pèsent lourdement sur les budgets, à plus ou moins long terme, lorsque les réparations s'avèrent importantes.

Le Laboratoire effectue des sondages et des diagnostics, contrôle les matériaux et leur utilisation en veillant au respect des cahiers des charges et des normes constructives dont dépendent le bon état et la longévité des chaussées et des ponts.

Ces prestations sont accessibles à toutes les communes, Communautés de communes mais aussi aux entreprises dans le cadre de leur Plan d'assurance de la qualité.

**Le Laboratoire routier d'Indre-et-Loire propose une diversité de services qualifiés dans différents domaines relatifs aux voiries et ouvrages d'art.**

## Les missions proposées

- **Terrassements** : identification géotechnique des sols (analyse granulométrique par tamisage, teneur en eau par étuvage, indice de plasticité, essai Proctor), essais de portance de plate-forme (contrôle de compactage au pénétromètre dynamique, essais de portance à la dynaplaque, essai de déformabilité à la plaque).
- **Chaussées** : contrôle *in situ* (carottage pour mesure d'épaisseur et collage des enrobés, sondages au marteau-piqueur sous carottage, mesure de l'orniérage, de déflexion, de la rugosité d'une surface...), identification des enrobés bitumineux (carottage de chaussée, extraction pour contrôle de fabrication d'un enrobé, recherche d'amiante et HAP), identification des granulats (teneur en eau naturelle, analyse granulométrique...).
- **Ouvrages d'art** : identification des bétons (confection d'éprouvettes, essai d'affaissement pour consistance de béton frais, essai

de rupture par compression sur éprouvettes livrées), identification des peintures (mesure d'épaisseur protection anti-corrosion des superstructures métalliques).



*Prestations payantes, soumises aux textes régissant la commande publique*

.....  
• **Laboratoire routier d'Indre-et-Loire**  
• 13, rue de la Morinerie - 37700 Saint-Pierre-des Corps  
• 02 47 32 62 24 – [laboseti@departement-touraine.fr](mailto:laboseti@departement-touraine.fr)  
.....

# Les Archives départementales

« Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité... »

Article L 211-1 du Code du Patrimoine promulgué en 2004

Les fonds conservés aux Archives de Touraine sont riches et variés, témoins d'une longue histoire. La vie des hommes et des institutions laisse une infinité de traces — écrites, iconographiques, sonores, audiovisuelles et désormais informatiques — qui constituent autant de sources pour s'intéresser à l'histoire familiale ou locale, la vie économique ou encore réaliser des recherches administratives.

Les collectivités sont tenues de procéder aux opérations de tri et de classement de leurs archives, en respectant la législation en vigueur. En outre, les nouvelles technologies et la dématérialisation posent de nouvelles questions en matière de sécurité, gestion et conservation des documents et données utiles (état civil...).

**La Direction des Archives départementales accompagne les collectivités en assurant une aide opérationnelle à l'archivage dans les services et administrations publiques.** Elle met également en place des outils pour son amélioration (charte et profil d'archivage, démarche qualité, tableau de cycle de vie, etc.) et sa valorisation (expositions, actions éducatives, diffusion en ligne...).

**Par ailleurs, le Conseil départemental œuvre à la conservation des antiquités et objets d'art en Indre-et-Loire.** Une mission se consacre au recensement et au contrôle des objets mobiliers susceptibles d'être protégés sur l'ensemble de son territoire.

## Les missions proposées

• Aider les administrations à maîtriser leur production de documents à la source. Des outils méthodologiques sont produits, précisant la durée de conservation en fonction des nécessités réglementaires.



- Collecter les archives publiques que les administrations sont tenues de conserver pour l'histoire, mais aussi des archives d'origine privée provenant de familles, d'associations, d'architectes ou d'entreprises...
- Conserver ces documents dans de bonnes conditions matérielles et climatiques, les restaurer s'ils sont endommagés, les microfilmer ou les numériser.
- Classer, analyser et décrire les dossiers selon des normes internationales et publier des instruments de recherche
- Mettre en valeur ce patrimoine écrit et figuré sous toutes ses formes, le faire découvrir au plus grand nombre par des expositions, des ateliers pédagogiques et des publications
- Conseiller sur l'intérêt et la conservation des objets mobiliers.

- Archives départementales
- 6 rue des Ursulines - 37000 Tours
- Centre des Archives historiques, Tours :
- 02 47 60 88 88
- Centre des Archives contemporaines, Chambray-lès-Tours :
- 02 47 80 89 00





# Le Laboratoire de Touraine

Il est chargé d'apporter aux collectivités une contribution scientifique et technique, sous forme de prestations analytiques et intellectuelles.

## Une compétence reconnue

Les accréditations du COFRAC et ses agréments officiels lui confèrent une autorité réelle pour réaliser les analyses les plus pointues dans les domaines de la santé animale, de l'hygiène alimentaire, de l'œnologie et de l'hydrologie. Sa crédibilité repose notamment sur la performance de ses outils de recherche.

Biologie moléculaire, typages génétiques, physico-chimie spéciale... : autant de domaines maîtrisés, permettant au Laboratoire de Touraine d'être sollicité au niveau national.

**En toute indépendance, il est un acteur essentiel en matière de veille sanitaire.** Ses prestations soutiennent de nombreux secteurs économiques comme l'industrie, l'agroalimentaire, le monde agricole. Plate-forme technologique gérée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, le Laboratoire de Touraine participe pleinement à la politique des collectivités territoriales en matière de protection de la santé du consommateur, protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

## Les missions proposées

• **Les prélèvements** : L'équipe de préleveurs du Laboratoire de Touraine effectue chaque année une multitude de prélèvements dans les domaines de l'hygiène alimentaire, de l'eau, de l'œnologie et de la santé animale. Elle dispose de matériels spécifiques afin de réaliser des analyses sur site telles que la mesure du chlore, du pH ou de la conductivité de l'eau.

- **Les analyses** :
  - Eau / Environnement / Santé
  - Agroalimentaire
  - Biologie moléculaire
  - Biologie vétérinaire

## LES DOMAINES D'INTERVENTION :

- **Domaine alimentaire** : analyses, conseils et formations aux restaurations collectives (maisons de retraite, cantines, hôpitaux...), établissements agroalimentaires (laiteries, fromageries, abattoirs...) et artisans de métiers de bouche (charcuteries, pâtisseries, boulangeries, conserveries...),
- **Domaine de l'eau** (eaux de réseaux, forages, eaux de puits, piscines, baignades, stations d'épuration, recherche des légionnelles dans les eaux chaudes sanitaires...),
- **Domaine vétérinaire** : analyses pour la maîtrise de la santé du cheptel départemental et sa qualification sanitaire : suivi de la santé du gibier du poisson et de la faune sauvage,
- **Agronomie.**

## LES AGRÈMENTS :

Le Laboratoire de Touraine possède des agréments ministériels dans de nombreux domaines pour la réalisation d'analyses officielles. Le Laboratoire de Touraine est également enregistré comme organisme formateur.

*Prestations payantes, soumises aux textes régissant la commande publique*

.....  
• **Laboratoire de Touraine**  
• Z.I. N°1 du Papillon  
• 3 Rue de l'Aviation - 37210 Parçay-Meslay  
• Adresse postale : LABORATOIRE DE TOURAINE  
• B.P. 67357 - 37073 Tours Cedex 02  
• Tél. 02 47 29 44 47 ou 02 47 29 44 44  
• Fax. 02 47 29 44 00  
• [laboratoire-touraine@departement-touraine.fr](mailto:laboratoire-touraine@departement-touraine.fr)  
.....

# Les partenaires de Touraine ingénierie

---

## Les services associés au Conseil départemental d'Indre-et-Loire

- Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales (ADAC)

02 47 31 49 53  
[www.adac37.fr](http://www.adac37.fr)

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

02 47 31 13 40  
[www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)

- Agence Départementale du Tourisme (ADT)

02 47 31 42 51  
[www.touraineloirevalley.com](http://www.touraineloirevalley.com)

- Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)

02 47 60 99 00  
[www.alec37.org](http://www.alec37.org)

- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

02 47 49 68 68  
[www.sdis37.fr/jcms/](http://www.sdis37.fr/jcms/)

- Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux (SATESE)

02 47 29 47 37  
[www.satесе37.fr](http://www.satесе37.fr)

---

## Les partenaires publics recensés par ordre alphabétique

- Agence de l'Eau Loire Bretagne

02 38 51 73 73  
[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

- Association des Maires d'Indre-et-Loire

02 47 33 37 00  
[www.maisondesmaires37.fr](http://www.maisondesmaires37.fr)

- Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Tourangelle (ATU)

02 47 71 70 70  
[www.atu37.org/blog/](http://www.atu37.org/blog/)

- Chambre d'Agriculture (CA)

02 47 48 37 37  
[www.indre-et-loire.chambagri.fr](http://www.indre-et-loire.chambagri.fr)

- CAF (Caisse des Allocations Familiales)

0810 25 37 10  
[www.caf.fr/allocataires/caf-touraine/actualites](http://www.caf.fr/allocataires/caf-touraine/actualites)

- Syndicat intercommunal Cavités 37

02 47 28 86 47  
[www.cavites37.com](http://www.cavites37.com)

- Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI)

02 47 47 20 00  
[www.touraine.cci.fr](http://www.touraine.cci.fr)

- **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire** (CDG 37)

02 47 60 85 00  
[www.cdg37.fr](http://www.cdg37.fr)

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** (CMA)

02 47 25 24 00  
[www.cma37.fr](http://www.cma37.fr)

- **CNFPT**

02 47 25 45 45  
[www.centre.cnfpt.fr](http://www.centre.cnfpt.fr)

- **DRAC Centre-Val de Loire**

(Direction Régionale des Affaires Culturelles)

02 38 78 85 00  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire)

- **DDT d'Indre-et-Loire**

(Direction Départementale des Territoires)

02 47 64 37 37  
ou 02 47 70 80 90  
[www.indre-et-loire.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-departementale-des-territoires](http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-departementale-des-territoires)

- **DREAL Centre-Val de Loire**

(Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

02 36 17 41 41  
[www.centre.developpement-durable.gouv.fr](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr)

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées** (MDPH)

02 47 75 26 59  
[www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

- **Mission Val de Loire**

02 47 66 94 49  
[www.valdeloire.org](http://www.valdeloire.org)

- **Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine**

02 41 53 66 00  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)

- **Région Centre Val de Loire**

02 38 70 30 30  
[www.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.regioncentre-valdeloire.fr)

- **Syndicat Intercommunal de l'Énergie d'Indre-et-Loire** (SIEIL)

02 47 31 68 68  
[www.sieil37.fr](http://www.sieil37.fr)

- **STAP d'Indre-et-Loire**

(Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine)

02 47 31 03 03  
[www.sdap-37.culture.gouv.fr](http://www.sdap-37.culture.gouv.fr)



**SIGNALER UNE ERREUR, VOUS INSCRIRE COMME PARTENAIRE**  
[ingenierie@departement-touraine.fr](mailto:ingenierie@departement-touraine.fr)

# Index

Accessibilité	3, 10, 11, 13, 14, 17, 18
Acheter	3, 23, 29, 41, 44, 46, 47, 51
Aménagement	9, 18, 20, 23, 27, 34, 48, 49, 50, 54, 56, 58, 67
Archives	2, 3, 55, 62
Assurances	44, 45
Attractivité	2, 5, 7, 14, 15, 18, 23, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36
Bâtiment	3, 10, 13, 23, 24
Bibliothèque	4, 34
Commerce	10, 11, 12, 14, 15, 66
Culture	10, 13, 32, 34, 35, 48, 58, 67
Eau	5, 22, 23, 27, 65, 66
Économie	6, 14, 19, 49
Éditique	51, 52
Énergie	11, 13, 16, 23, 24, 25, 48
Enfance	28, 31
Environnement	10, 14, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 32, 34, 35, 48, 49, 55, 65
Financement	6, 12, 13, 18, 19, 22, 38, 40, 41, 42, 43, 54, 55
Foncier	48, 49, 50
Handicap	17, 28
Informatique	51, 52, 56, 62
Insertion	28, 29, 30, 32, 44
Juridique	4, 10, 18, 43, 44, 45
Logement	10, 12, 28, 49
Loisirs	13, 14, 17, 32
Marchés publics	28, 29, 41, 44, 47, 51
Patrimoine	8, 10, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 21, 24, 26, 32, 35, 36, 48, 49, 58, 62
Personnes âgées	11, 12, 28
Planification	12, 13, 20, 48, 49, 56
Rénovation	10, 11, 13, 18, 23, 24, 36
Réseaux	18, 19, 20, 21, 22, 47, 50, 54, 66
Routes	14, 18, 19, 20, 21, 22
Sécurité	10, 14, 18, 19, 21, 44, 51, 61, 62
SIG	56, 57
Social	11, 12, 14, 17, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 48, 49, 55
Sport	32, 35, 55
Tourisme	14, 23, 32, 33, 35, 65, 66
Transports	15, 16, 17, 18, 20, 23, 25, 35, 49, 56
Urbanisme	48, 49, 50



# TOURAINÉ INGÉNÉRIE

## Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Place de la Préfecture - 37927 Tours cedex 9

02 47 31 47 47

[ingenierie@departement-touraine.fr](mailto:ingenierie@departement-touraine.fr)

[www.touraine-ingenierie.fr](http://www.touraine-ingenierie.fr)